

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00146

Numéro SIREN : 631 621 463

Nom ou dénomination : 370 LOCAFER SAS

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt 13444

Comptes annuels

pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

370 LOCAFER SAS
SAS Au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13 100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 631 621 463

certifié conforme à l'original

Jedul

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	430	430				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	17 837		17 837	17 837		
	Constructions	804 700	443 011	361 689	377 312	15 623	4.14
	Installations techniques, matériel et outillage		1	1	1		
	Autres immobilisations corporelles	42 849	9 190	33 659	36 000	2 341	6.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		865 816	452 630	413 185	431 149	17 964	4.17
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	15 136		15 136	28 085	12 949	46.11
	Autres créances	661		661	1 091	430	39.39
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	4 025		4 025	1 426	2 599	182.22
	Total III	19 822		19 822	30 602	10 780	35.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	885 638	452 630	433 007	461 751	28 743	6.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 735) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	45 735	45 735		
	Réserves				
	Réserve légale	4 573	4 573		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 190	5 190		
	Report à nouveau	125 087	111 916	13 171	11.77
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 308	31 287	14 021	44.82
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	225 893	198 701	27 192	13.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	74 080	115 097	41 017	35.64
	Concours bancaires courants	3 404	8 682	5 278	60.80
	Emprunts et dettes financières diverses	102 834	100 672	2 162	2.15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 337	2 827	511	18.07
	Dettes fiscales et sociales	23 351	23 219	132	0.57
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	108		108	
	Produits constatés d'avance (1)		12 554	12 554	100.00
	Total IV	207 114	263 050	55 936	21.26
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		433 007	461 751	28 743	6.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

204 582

263 050

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	193 309		193 309	190 400	2 909	1.53
Chiffre d'affaires NET	193 309		193 309	190 400	2 909	1.53
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				13	13	100.00
Autres produits			74	522	448	85.88
Total des Produits d'exploitation (I)			193 383	190 935	2 448	1.28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			38 928	39 781	853	2.14
Impôts, taxes et versements assimilés			13 891	15 607	1 716	10.99
Salaires et traitements			38 644	50 785	12 141	23.91
Charges sociales			20 915	24 940	4 026	16.14
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 587	32 814	227	0.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			11	8	3	40.36
Total des Charges d'exploitation (II)			144 975	163 935	18 959	11.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			48 407	27 000	21 407	79.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 246	5 151	1 905	36.98
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 246	5 151	1 905	36.98
2. Résultat financier (V-VI)	3 246	5 151	1 905	36.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 161	21 849	23 312	106.69
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 642		4 642	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 500	18 000	11 500	63.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	11 142	18 000	6 858	38.10
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	459	1 869	1 410	75.45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 025	2 025	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	459	3 894	3 435	88.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 683	14 106	3 423	24.27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 536	4 669	5 867	125.66
Total des produits (I+III+V+VII)	204 524	208 935	4 411	2.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	159 216	177 648	18 432	10.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 308	31 287	14 021	44.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 29 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 29 juin, à dix-neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et représentés.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|------------|
| – Monsieur DEDIEU Pierre , propriétaire de trois cent quatre-vingt-onze parts, ci | 391 parts, |
| – Madame DEDIEU Nadia , propriétaire de deux cent neuf parts, ci | 209 parts, |

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur **DEDIEU Pierre** préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- Le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Fixation de la rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- Du rapport de gestion,

- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 45 308 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 27 192 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/12/2022.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes		
2020	18 116.00	0	18 116.00
2019	18 116.00	0	18 116.00
2018	0	0	0

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Ratification de la rémunération de la gérance

Nous vous informons qu'une rémunération d'un montant brut de 38 079.29 euros a été allouée au Président au titre de l'exercice 2021.

Nous vous demandons de prendre acte que la Société a supporté les charges obligatoires et les charges facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation de la rémunération de la gérance

Nous vous proposons de fixer la rémunération du Président pour l'exercice 2022 à 23 780.88 euros.

La Société prendra en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

Le Président de Séance



Les associés



370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2021**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 45 308 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 27 192 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/12/2022.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes		
2020	18 116.00	0	18 116.00
2019	18 116.00	0	18 116.00
2018	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de Séance

Les associés

